

Projet « Contribution au développement durable des organisations de pisciculteurs et au renforcement de la situation sociale et économique de leurs membres »

APPEL A MANIFESTATION D'INTERETS (AMI)

N° 26-01/CM/PI/DEOPIS

RECRUTEMENT D'UNE EXPERTISE POUR L'EVALUATION FINALE EXTERNE

Août 2026

GENERALITES

Entité	Caritas Côte d'Ivoire diocèse de Man (Caritas Man)
Objet	Conduire une mission d'évaluation finale externe du projet « <i>contribution au développement durable des organisations de pisciculteurs et au renforcement de la situation sociale et économique de leurs membres</i> ».
Période à évaluer	03 janvier 2024 au 02 janvier 2027
Date limite de dépôts des offres	14 septembre 2026
Date estimée de démarrage	Octobre 2026
Lieu de l'évaluation	le projet est mis en œuvre dans les départements administratifs de Danané et de Zouan-Hounien dans l'ouest de la République de Côte d'Ivoire. Il est mis en œuvre dans 22 localités représentant les zones de couvertures des deux organisations de pisciculteurs (OPis) ciblées par le projet. Les localités sont réparties sur 11 sous-préfectures. Par ailleurs, Caritas Man a son siège dans la ville de Man à l'ouest du pays situé à 70 km environ de la zone d'entrée du projet.

Table des matières

AVANT-PROPOS.....	4
I. DESCRIPTION DU PROJET ET DES ACTEURS.....	5
I.2 Présentation du projet à évaluer	5
I.2 Principaux acteurs impliqués et rôle	8
II. PILOTAGE DU PROJET	8
III. EVALUATION EXTERNE	9
III.1. Justification	9
III.2. Objectif et principaux critères d'évaluations	10
III.3. Méthodologie.....	11
IV. CALENDRIER INDICATIF	13
V. PROPOSITION TECHNIQUE ET FINANCIERE	14
V.1. Proposition technique	14
V.2. Proposition financière	14
VI. EVALUATION DES OFFRES	14
I. Envoi des offres.....	15
VII. ANNEXES	16
X.1 Déclaration d'intégrité, d'éligibilité et d'engagement environnemental et social	16
X.2 Délai de validité de l'offre	20
X.3 Pouvoir du soumissionnaire	21
X.4 Déclaration sur l'honneur	22

AVANT-PROPOS

Caritas Man est un instrument de la pastorale sociale de l'Eglise Catholique du Diocèse de Man, dans le district autonome des montagnes à l'ouest de la République de Côte d'Ivoire. Elle est déployée sur l'ensemble des régions du Tonkpi, Guémon et Cavally à travers ses démembrements (Caritas Paroissiales, Communautés Ecclésiales de Base, etc.).

C'est principalement un outil de mise en œuvre de la Pastorale Sociale de l'Eglise Catholique dans le Diocèse de Man, et elle est membre du réseau de Caritas Côte d'Ivoire qui a le statut d'association reconnue d'utilité publique par le décret N°2009-04 du 08 janvier 2009.

Sa vision est « **une société fraternelle et égalitaire, avec des communautés travaillant dans la solidarité pour faire reculer la pauvreté chez les plus démunis** ». Cette vision est alimentée par l'objectif d'agir pour la réduction de la pauvreté et la promotion de la charité et de la justice.

Son assise communautaire lui permet d'avoir une proximité avec les personnes vulnérables sans distinction aucune dans sa zone de couverture, et elle priorise dans ses interventions le feedback communautaire, la redevabilité et l'approche orientée changement.

La mission d'évaluation sollicitée consiste à recueillir un avis externe sur la mise en œuvre du projet « **contribution au développement durable des organisations de pisciculteurs et au renforcement de la situation sociale et économique de leurs membres** », en abrégé **DEOPIS**, piloté par Caritas Man et d'autres parties prenantes.

Ce projet, financé à 90% par l'**Agence Française de Développement** (contrat de subvention n° CCI 1946 01 P) et à 07% par le Secours Catholique Caritas France (Contrat de subvention n° PI232545), a démarré officiellement le 03 janvier 2024 et sera clôturé le 02 janvier 2027, soit 36 mois d'interventions.

Le budget total est de **300 000 Euros répartis en deux tranches** (*Tranche 1 : 03 janvier 2024 au 02 janvier 2026, puis la tranche 2 : 03 janvier 2026 au 02 janvier 2027*).

Cette évaluation externe, prévue dans la convention établie avec les bailleurs, poursuit un double objectif. D'une part, il s'agit d'atteindre un objectif rétrospectif permettant notamment de formuler une opinion d'experts indépendants sur la pertinence, l'efficacité, l'impact et la viabilité du projet. D'autre part, il s'agit d'atteindre un objectif prospectif permettant de formuler aux parties prenantes des recommandations pour les orienter dans leurs futures initiatives.

I. DESCRIPTION DU PROJET ET DES ACTEURS

I.2 Présentation du projet à évaluer

Le projet DEOPIS implique des acteurs clés de la chaîne de valeur piscicole locale, principalement deux OPis qui sont accompagnées par Caritas Man afin d'améliorer durablement leur niveau de fonctionnement et de contribuer au renforcement de la situation économique et sociale de leurs membres en particulier.

Il s'agit de diffuser dans une nouvelle zone géographique à fortes potentialités aquacoles, des systèmes de développement socioéconomiques soutenant des pratiques durables capitalisés lors de projets antérieurs financés par l'AFD.

Ainsi, le transfert de compétences et les synergies d'actions sont au cœur des interventions à l'effet de favoriser un impact plus durable des acquis escomptés. A cet effet, les activités prévues s'articulent autour de la conduite d'analyses situationnelles, d'appuis à la formalisation des OPis et à la mise en place de mécanismes de bonne gouvernance, d'actions de formations et de renforcement des capacités des OPis, du partage d'expériences et de la mise en place d'un cadre permanent de collaboration entre acteurs locaux. Le tableau ci-après décrit le cadre de mise en œuvre initial du projet DEOPIS :

Nom du projet / Libellé long	Contribution au développement durable des organisations de pisciculteurs et au renforcement de la situation économique et sociale de leurs membres
Nom du projet / Libellé court	DEOPIS
Durée	36 mois (03 janvier 2024 au 02 janvier 2027)
Budget total contractuel	300 000 €
Lieux	République de Côte d'Ivoire, District des montagnes, région du Tonkpi, départements de Danané et Zouan-Hounien.
Type de projet	Projet terrain
Thématiques principales	Agriculture et développement rural, emploi
Objectifs de l'action et impact visé	Objectif Global : Contribution au développement durable des organisations de pisciculteurs et au renforcement de la situation économique et sociale de leurs membres Objectifs Spécifiques (OS) OS 1 : Renforcement des capacités professionnelles des organisations de pisciculteurs (OPis) OS 2 : Accompagnement de deux organisations de pisciculteurs investies dans la filière piscicole locale dans un processus de productivité durable et responsable, et de compétitive ; Au terme de cette phase l'impact visé est que 60% des membres des OPis bénéficiaires soient actifs et livrent le marché local en poisson de qualité.
Bénéficiaires finaux directs	02 OPis composées de 105 membres fondateurs, dont 35% de femmes et environ 17% de jeunes

Bénéficiaires finaux indirects	une population estimée à 614 950 personnes vivantes dans les départements administratifs couverts par le projet
Résultats attendus	OS1/R1 : Les organisations de pisciculteurs soutenues sont structurées Indicateur de résultat chiffré : • 02 organisations des pisciculteurs sont structurées et rendent des services à leurs membres (fin projet) OS2/R2 : Les organisations de pisciculteurs développent des services de productions diversifiés et les membres augmentent leur rendement Indicateurs de résultat chiffrés : • 50% des membres des OPis sont satisfaits des services de production rendus par les OPis (fin projet) • 50 %des membres des OPis passent de 0,2 t/ha/an à 01t/ha/an (fin de projet) OS2/R3 : Les organisations de pisciculteurs sont outillées dans la commercialisation de leurs productions et la situation économique et sociale de leurs membres s'améliore. Indicateur de résultat chiffré : • 02 organisations de pisciculteurs enregistrent un bilan positif de leurs activités de commercialisation du poisson (fin de projet).
Activités principales	A1.1 : Diagnostic Participatif (DP) et élaboration de plan d'actions triennaux des organisations de pisciculteurs. Indicateurs de suivi chiffrés : - 02 plans d'actions triennaux pour le développement des OPis sont élaborés ; - 02 OPis disposent de la documentation légale d'existence ; A1.2 : Formation des membres à la vie associative et des dirigeants au fonctionnement des organes. Indicateur de suivi chiffré : - 08 sessions de formation des membres et des dirigeants des OPis sont réalisées ; A1.3 : Appui à l'organisation des Assemblées Générales. Indicateur de suivi chiffré : - 06 assemblées générales sont organisées par les OPis ; A1.4 : Suivi du fonctionnement des organisations de pisciculteurs accompagnées. Indicateur de suivi chiffré :

	- 24 suivis du fonctionnement des OPis sont réalisés ; A1.5 : Visite de partage d'expériences. Indicateur de suivi chiffré : - 01 visite d'échange d'expériences est organisée en faveur des dirigeants des OPis. A2.1 : Actualisation des données des potentialités des pisciculteurs ; Indicateur de suivi chiffré : - 01 base de données actualisées des potentialités des OPis est disponible ; A2.2 : Appui à la mise en place de sites de formation des pisciculteurs et au partage d'expériences entre pisciculteurs sur les itinéraires durables et innovants (rizipisciculture) ; Indicateurs de suivi chiffrés : - 06 sites de formation des pisciculteurs sont aménagés et fonctionnels ; - 60% des membres des OPis bénéficient de services en formation-conseil, en intrants (alevins) et en équipements ; A2.3 : Renforcement des capacités des organisations de pisciculteurs en équipements et en intrants. Indicateur de suivi chiffré : - 02 OPis sont dotées en équipement et en intrants. A3.1 : Conduite d'une étude de marché et identification des acteurs clés de la filière piscicole locale ; Indicateur de suivi chiffré : - 01 étude de marché est réalisée ; A3.2 : Mise en place d'une plateforme d'échanges inter acteurs ; Indicateur de suivi chiffré : - 01 plateforme locale d'échanges inter acteurs est fonctionnelle ; A3.3 : Appui à la transformation innovante du poisson en produits dérivés. Indicateur de suivi chiffré : - 01 mécanisme de transformation innovant du poisson et de vente groupée est fonctionnel au sein des 2 OPis.
Bénéficiaires finaux	Association SREUSSANO : elle regroupe 57 membres fondateurs à la formalisation en 2025, dont 21% de femmes et 18% de jeunes, tous investis dans l'activités piscicoles.

	SCOOPS CDP , intégrée au projet en remplacement de l'AKAMD : elle est composée de 67 associés coopérateurs à la création en 2016, tous investis dans l'activité piscicoles également.
--	--

I.2 Principaux acteurs impliqués et rôle

Les principaux partenaires prévus dans la mise en œuvre du projet DEOPIS sont deux(02) organisations de pisciculteurs (OPis), la Direction Régionale du MIRAH de Man (DR MIRAH Man) et l'ONG APDRA.

Les OPis ont la qualité de partenaires associatifs et bénéficiaires finaux. De manière spécifiquement il s'agit de l'association KOUAKEUSSEU des aquaculteurs et mareyeuses de Danané (AKAMD) remplacée en cours de projet par la Société coopérative simplifiée des pisciculteurs de Danané (SCOOPS CPD) dans le département de Danané. La seconde OPis accompagnée est l'association SREUSSANOU des aquaculteurs et mareyeuses du département de Zouan-Hounien (Association SREUSSANOU) intervenant dans le département de Zouan-Hounien. Le rôle des OPis ciblées est de mobiliser les ressources nécessaires issues de leur organisation et de la communauté, de mettre en œuvre des activités et de veiller à créer les meilleures conditions pour que celles-ci atteignent les objectifs escomptés. De même, elles gèrent de manière transparente et efficace les investissements qui seront mis à leur disposition et rendent compte, d'une part, à Caritas Man au cours de rencontres périodiques, et d'autre part à leurs membres et aux autorités à travers la tenue régulière des assemblées générales.

La Direction Régionale du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques de Man (DR MIRAH Man), à travers ses représentations départementales dans la zone du projet (Danané et Zouan-hounien), a la qualité de partenaire institutionnel étatique et technique. Elle est chargée de veiller à l'alignement du projet à la vision et aux orientations de la politique nationale, de faciliter les mises en relation entre les acteurs clés de la chaîne de valeur piscicole locale et d'assurer le lead de la plateforme d'échanges en vue de pérenniser les acquis obtenus.

L'ONG Association Pisciculture Paysanne (APDRA) a la qualité de partenaire intermédiaire privé intervenant auprès des bénéficiaires finaux dans le cadre d'une convention avec Caritas Man. Son rôle est d'assurer le renforcement des capacités des pisciculteurs pour une appropriation d'itinéraires piscicoles écologiques et durables. Spécifiquement, elle est chargée de faciliter la formation des pisciculteurs sur la conduite des itinéraires piscicoles conventionnels, innovants et durables à travers la mise en fonction des sites piscicoles d'apprentissage dénommés « **fermes écoles** ».

II. PILOTAGE DU PROJET

Le projet est piloté et coordonné par **Caritas Man** avec l'implication des autres principales parties prenantes. Ainsi, Caritas Man est chargée notamment de l'exécution du projet sur le terrain, de la mise en œuvre des actions prévues et du suivi-évaluation interne.

Les 02 OPis impliquées ont la responsabilité de mener les activités conformément au cahier des charges établi en début de collaboration.

L'ONG APDRA intervient en tant que partenaire intermédiaire d'accompagnement des OPis à l'amélioration et au renforcement de leur système de production du poisson. À cet effet, elle assure la formation des pisciculteurs sur la conduite des itinéraires piscicoles conventionnels, innovants et durables.

La DR MIRAH Man est impliquée en tant que partenaire technique étatique chargée de veiller à l'alignement des interventions du projet avec la vision et la politique nationale. De même, elle est chargée de faciliter les mises en relation entre acteurs clés de la chaîne de valeur piscicole locale, et elle assure la lead de la plateforme d'échanges entre les acteurs dans le cadre du projet DEOPIS.

Plus concrètement, le pilotage du projet priorise les synergies d'actions à travers l'implication des parties prenantes susmentionnées dans la mise en œuvre et le suivi des actions du projet. Cette implication passe par la tenue de rencontres périodiques, notamment les rencontres de suivi du fonctionnement et de la plateforme d'échange entre acteurs locaux à travers des rencontres du comité de pilotage (COPIL) qui permettent à l'ensemble des parties prenantes d'être informées des avancées du projet, de faire un état sur le niveau d'implication de chacun et de discuter sur les perspectives opérationnelles pouvant consolider les acquis et remédier aux insuffisances.

Par ailleurs, des missions de terrain sont organisées par l'équipe de la DR MIRAH en vue de réaliser une autoévaluation des interventions.

III. EVALUATION EXTERNE

III.1. Justification

Au-delà de l'obligation avec les bailleurs, en particulier l'AFD, relativement au respect des termes contractuels dans le cadre du financement du projet DEOPIS, cette évaluation finale externe, intervenant au cours d'une première phase de financement direct de Caritas Man par l'AFD, est un moyen pour Caritas Man de bénéficier d'une appréciation externe, experte et indépendante de la qualité de son intervention. De même, c'est un moyen de bénéficier des **critiques constructives** lui permettant d'une part d'améliorer ses méthodologies d'intervention, et d'autre part, d'améliorer son dispositif de pilotage et de Suivi & Evaluation.

Dans la procédure de sélection de l'expertise indépendante, les autres parties prenantes seront informées du contenu des présents Termes de Références (Trd). De même, au terme de la phase de collecte de données au cours de la mission, les résultats obtenus par l'équipe experte indépendante chargée de conduire l'évaluation finale seront débattus lors d'un atelier bilan organisé par Caritas Man pour la validation des conclusions dans une logique participative et de transparence.

En complément des rapports d'avancement produits par Caritas Man et transmis aux bailleurs dans le cadre du projet DEOPIS, cette évaluation finale externe se concentrera notamment sur les aspects qualitatifs du projet, en s'appuyant sur les critères CAD de l'OCDE.

Ainsi, Caritas Man attend, de l'équipe experte en mission, en particulier un retour d'analyse sur la pertinence et l'impact du projet. De même, l'efficacité des interventions auprès des bénéficiaires finaux directs et indirects doit être présentée de manière claire et précise. Il s'agit d'apporter une critique réaliste et constructive permettant au projet d'améliorer si possible ses modalités d'action afin de parfaire l'approche globale développée et nécessaire pour répondre durablement aux enjeux identifiés.

Par ailleurs, un résumé de cette évaluation finale externe devra être produit et annexé au rapport rédigé par l'équipe d'experts indépendants en vue de permettre à l'équipe de l'AFD de l'utiliser à des fins utiles (Annexe X.5. Résumé de l'évaluation finale externe).

III.2. Objectif et principaux critères d'évaluations

Bien vrai qu'elle interviendra au cours du dernier semestre de mise en œuvre du projet DEOPIS, néanmoins l'évaluation devra porter sur toute la période de mise en œuvre du projet DEOPIS. Dans le contrat de collaboration avec les bailleurs, le projet DEOPIS est mis en œuvre sur la période du 03 janvier 2024 au 02 janvier 2027. Il s'agit principalement d'apporter une appréciation experte et indépendante de la mise en œuvre du projet DEOPIS dans sa globalité stratégique et opérationnelle, ainsi que de faire ressortir les principaux effets et changements perceptibles au niveau des parties prenantes permettant de tirer des leçons apprises et des enseignements pour enrichir les futurs projets qui seront soumis par Caritas Man. Cette évaluation fera le point sur la qualité du projet en fonction des critères d'évaluations conventionnelles, notamment ceux du CAD de l'OCDE¹. Toutefois, l'équipe experte a la possibilité d'affiner les questions d'évaluation en fonction de ses expériences dans la conduite de missions dans les domaines similaires au projet DEOPIS.

De manière particulière, la mission d'évaluation sera orientée vers les critères suivants ainsi que les éventuelles questions qui en découlent :

- **La pertinence**

Les objectifs du projet sont-ils adaptés aux besoins des bénéficiaires finaux ?

Dans quelle mesure les parties prenantes ont-elles ajusté la conception du projet, y compris la logique et la définition des objectifs, de façon à la rendre plus pertinente ?

Les éléments mentionnés dans la logique d'intervention (le cadre logique) du projet sont-ils appropriés et/ou pertinents ? notamment au niveau des ressources, des activités, des résultats, de l'objectif spécifique, de l'objectif global et des hypothèses/risques ?

- **La cohérence**

L'objectif global et les objectifs spécifiques correspondent-ils et viennent-ils appuyer les politiques et programmes sectoriels publics ?

- **L'efficacité**

Dans quelle mesure les objectifs du projet ont-ils été atteints ? Dans sa mise en œuvre actuelle, l'objectif spécifique a-t-il des chances d'être atteint comme les indicateurs objectivement vérifiables le laissent envisager et l'avaient mesuré ?

Les bénéficiaires finaux visés ont-ils accès aux résultats et aux services produits par le projet ? Y a-t-il des activités du projet qui ont moins bien marché ou très bien marché ? pourquoi ?

- **La viabilité/durabilité**

Est-ce que les effets positifs actuels sont susceptibles de se poursuivre longtemps après la fin de l'assistance ? Si oui, à expliquer, si non, quelles sont les conditions d'une durabilité ?

Le niveau d'implication des différentes parties prenantes permet-il d'assurer la durabilité du projet ?

Les actions de Renforcement des capacités ont-elles été bénéfiques pour les parties impliquées ? Dans quelle mesure le projet a-t-il permis aux bénéficiaires/partenaires de renforcer leurs capacités ? Au besoin, comment améliorer le transfert de compétences aux bénéficiaires, notamment avec les partenaires publics locaux ?

Une stratégie d'autonomisation des parties prenantes a-t-elle été définie et appliquée ? Au besoin, comment l'améliorer ?

Le projet est-il intégré dans des structures institutionnelles qui se maintiendront après sa clôture ? Les bénéficiaires finaux sont-ils formés de manière adéquate pour pérenniser les acquis obtenus ?

¹ [Critères d'évaluation du CAD de l'OCDE | M&E Studio](#)

Quel est le degré de disponibilité des ressources humaines qualifiées aptes à mettre en œuvre le projet, comparé à ce qui avait été prévu initialement ?

- ***L'efficience***

Les activités ont-elles été mises en œuvre conformément au calendrier et au budget prévisionnel ?

Les activités font-elles l'objet d'un suivi régulier et satisfaisant ? quelles mesures correctives sont prises lorsque cela s'impose ?

Les indicateurs objectivement vérifiables ont-ils été atteints ou le seront ils comme prévu ?

Tous les résultats planifiés ont-ils pu être réalisés ? ou sont-ils en bonne voie ?

Quelle est la qualité des résultats obtenus jusqu'à présent ?

L'obtention de résultats fait elle l'objet d'un suivi régulier et satisfaisant ? des mesures correctives sont-elles prises lorsque cela s'impose ?

L'ensemble des partenaires ont-ils pu apporter leur contribution au projet ? La communication est-elle réalisée conformément au circuit de pilotage du projet établi en début d'interventions ? les parties impliquées sont-elles satisfaites du circuit de pilotage ?

- ***Les impacts***

Peut-on identifier des impacts concrets et immédiats sur différentes catégories de bénéficiaires finaux (homme, femmes, jeune, mareyeuse, etc.) ? Si oui, et que la méthodologie n'est pas en place, comment la mettre en œuvre ?

Dans ses conditions de mise en œuvre actuelle, quelle est la probabilité selon laquelle le projet aura un impact positif à grande échelle ?

Au niveau environnemental, quels sont les impacts positifs et/ou négatifs du projet sur l'environnement ? Même s'il s'agit du thème central du projet, des effets dégradants sur l'environnement peuvent-ils être recensés, et si oui, comment les atténuer ?

Au niveau du genre, la non-discrimination basée sur le genre a-t-elle été prise en compte dans la mise en œuvre du projet aussi bien au sein de l'équipe du projet que des bénéficiaires finaux ?

Quelle est la place des femmes dans les organes de gouvernance/direction en interne et auprès des bénéficiaires finaux ?

Quels sont les axes d'amélioration possible pour une meilleure prise en compte du genre dans toutes les dimensions du projet ?

III.3. Méthodologie

Une méthodologie claire et précise devra être proposée dans l'offre de l'équipe experte soumissionnaire ; dans laquelle proposition les points suivants devront être pris en considération :

- Une réunion de cadrage organisée au lancement de la mission pour s'assurer de la bonne compréhension du projet par l'équipe experte retenue et de la méthodologie qui sera déployée. Ce cadre sera le lieu pour les parties impliquées de solliciter tout détail, information ou document nécessaire pour la conduite de la mission dans de meilleures circonstances.
- Une analyse des documents de référence du projet notamment le document projet, les rapports narratifs et financiers, ainsi qu'une découverte des ressources produites dans le cadre du projet ;
- Un échantillonnage représentatif des bénéficiaires directs, éventuellement bénéficiaires indirects, ainsi que les principaux partenaires institutionnels à rencontrer. La rencontre

de l'ensemble des bénéficiaires du projet n'étant ni souhaitable, ni réalisable dans les temps impartis ;

- Des entretiens individuels ou des enquêtes par emails, pourront être également organisés ;
- Une réunion de présentation des résultats à l'équipe de Caritas Man et aux autres principales parties impliquées (Atelier bilan de restitution) à la fin de la phase de collecte de données terrain pour l'évaluation, avant la rédaction du rapport final ;
- Un rapport d'évaluation en version initiale soumis à Caritas Man pour commentaires ;
- Un rapport d'évaluation final **intégrant dans ses annexes le résumé de l'évaluation (Annexe X.5. Résumé de l'évaluation finale externe).**

Le rapport ainsi rédigé devra être suffisamment clair, synthétique et dénué d'ambiguïté. Il est rédigé en français et soumis en version numérique. Il doit permettre de comprendre, à travers un **résumé** de 3 à 4 pages, le contexte de l'intervention, les étapes marquantes de son déroulement, et les principales conclusions de l'équipe d'experte. Le résumé doit permettre de traiter les éléments suivants :

- La finalité et l'objet de l'évaluation,
- La méthodologie utilisée (de manière résumée)
- Les modalités générales de déroulement de la mission et les difficultés rencontrées
- Le bilan global, comprenant une présentation générale du contexte et de son évolution au cours de la période de mise en œuvre, une description du projet, un résumé du déroulement du projet
- La performance du projet, explicitant clairement le cheminement progressif des étapes entre les observations (données brutes), les constats (indicateurs élaborés, ratios) et les jugements portés.
- Les conclusions de l'évaluation
- Les recommandations et les enseignements découlant de ces conclusions.

Le **rapport d'évaluation** ne devra pas excéder 30 pages (hors annexes), et il devra être présenté à travers les parties suivantes :

1. **Une page de couverture** : Logos de Caritas Man, des bailleurs et le cas échéant de la structure de l'équipe experte, titre et emplacement du projet évalué, Nom du répondant juridique du projet, Références du projet (*le numéro de projet donné par L'AFD et le Secours Catholique Caritas France*), Nom du répondant juridique de l'équipe experte chargé de l'évaluation, Date de l'élaboration du rapport (en précisant s'il s'agit d'une version préliminaire ou de la version finale), cachet et signature pour la version finale.
2. **Une Table des matières** (bien structurée, avec des chapitres/sous-chapitres et une pagination)
3. **Une liste des abréviations**
4. **Une table des matières** (bien structurée, avec des chapitres / sous-chapitres et une pagination)
5. **Un résumé de 3 à 4 pages**
6. **Une Introduction**
7. **Une Description du projet évalué, de son contexte, des motifs et des objectifs de l'évaluation** : Contexte du projet et contexte général, Bénéficiaires (groupes cibles) du projet, Objectifs du projet et logique d'intervention : Qu'est-ce que le projet veut atteindre et comment ? Structure et administration de l'organisation qui réalise le projet, Nature et étendue de la coopération avec l'AFD et le Secours Catholique Caritas France.

8. **Un chapitre des méthodes avec les contenus suivants** : Présentation des méthodes utilisées pour le recueil des données, Présentation de l'échantillon : qui le compose, combien de personnes comprend-il (en faisant la distinction hommes / femmes et en précisant éventuellement d'autres caractéristiques comme l'ethnie, la tranche d'âge, etc.) ? Selon quels critères s'est opérée la sélection ?
9. **Présentation des résultats du recueil et de l'analyse des données** : descriptions quantifiées chaque fois que cela est possible des différents groupes (hommes/femmes, appartenance ethnique, tranche d'âge, niveau de pauvreté, etc.), Présentation de la corrélation des causes et des effets établis en collaboration avec les parties prenantes, annotation des sources (de données), présentation des principaux résultats dans des diagrammes ou des tableaux, utilisation des cartes s'il y a lieu pour illustrer une répartition ou des différences régionales, intégration d'exemples ou des citations parlantes (transcriptions / enregistrements, extraits d'interviews).
10. **Appréciation des informations recueillies** : Au moyen des questions des critères d'évaluation. Dégager dans un chapitre bien séparé les enseignements tirés qui s'appliquent aux secteurs du projet dans son ensemble et à la stratégie des projets dans chacun des secteurs.
11. **Conclusions et recommandations globales** : Les conclusions sont à présenter sous la forme d'une synthèse globale qui s'appuie sur les réponses apportées aux questions de l'évaluation et qui débouche sur une appréciation. Les recommandations devraient se concentrer sur l'essentiel afin de donner une chance réaliste au suivi (évaluation permettant d'apprendre).
12. **Pièces jointes (minimum) en annexe** : Termes de référence ; Calendrier du programme prévisionnel et réalisé de l'évaluation (tableau avec les dates, les lieux, les personnes rencontrées / interviewées), la Liste des personnes interviewées, la Liste des documents auxquels il est fait référence dans le rapport, Documentation de l'atelier de cadrage et de restitution, Les autres données techniques (analyses statistiques, graphiques, et chiffres), **Annexe X.5. Résumé de l'évaluation finale externe.**

IV. CALENDRIER INDICATIF

La durée de la mission sera définie au préalable avec l'équipe d'experts évaluateurs. mais celle-ci ne devra pas excéder quatre (04) mois entre le début de la mission et la remise du rapport définitif.

Pour la collecte de données primaires, l'équipe d'experts évaluateurs devra se rendre sur le terrain dans la zone du projet. Caritas Man se chargera de faciliter leur déplacement et les mises en relation avec les personnes échantillonnées pour la circonstance.

Concrètement, le calendrier ci-après pourra être considéré pour la conduite de l'évaluation finale du projet DEOPIS.

Etapes	Période/ Echéance
Publication de l'appel d'offres	10 au 14 août 2026
Réception des offres	14 septembre 2026
Attribution du marché (sauf si procédure infructueuse)	25 septembre 2026
Réunion de cadrage avec l'équipe d'experte retenue	08 octobre 2026
Conduite de la mission de l'évaluation – atelier de restitution & bilan	15 au 28 octobre 2026
Remise du rapport d'évaluation- version provisoire	16 novembre 2026
Mise à jour du rapport avec prise en compte des données du dernier trimestre de projet	30 novembre 2026

Etapes	Période/ Echéance
Remise du rapport d'évaluation- version finale	15 décembre 2026

V. PROPOSITION TECHNIQUE ET FINANCIERE

V.1. Proposition technique

La proposition technique devra décrire clairement :

- La méthodologie à déployer pour conduire la mission ;
- Le chronogramme d'exécution de la mission ;
- Le personnel-clé prévu, s'il s'agit d'une équipe, la constitution, la répartition des responsabilités entre ses membres et les CV proposés ;
- Les références et expériences du consultant ou des consultants.
- Les annexes aux présents termes de référence (Tdr) datés, signés et cachetés. Ces annexes sont obligatoires et constituent les éléments éliminatoires en cas d'absence.

V.2. Proposition financière

La **proposition financière** devra indiquer :

- Les coûts détaillés de l'évaluation en euros ou Franc CFA en TTC (incluant également les per diem et les déplacements pour le/s experts(e)s lors de leurs déplacements) ;
- Les modalités de paiement (échancier).

Le budget de la mission ne doit pas excéder en **TTC** la valeur de **7 240 euros, soit 4 749 130 FCFA**.

VI. EVALUATION DES OFFRES

L'expert évaluateur sera choisi par la méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût (SFQC) :

- ❖ **L'Offre technique** : compréhension des TDR, méthodologie, expériences du ou des consultants
- ❖ **L'Offre financière** : tarifs journaliers, nombre de jours proposés, frais annexes, offre globale correspondant au budget disponible

Chaque critère sera apprécié et pourra donner suite à des points qui faciliteront la comparaison entre les différentes offres.

Principaux critères	Barème
Approche méthodologique proposée pour réaliser l'évaluation	20
Compétence démontrée dans le domaine de l'évaluation de projet d'organisations à but non- lucratif	20
Connaissance des thématiques du projet (Agriculture et développement rural, emploi) en particulier du contexte de l'aquaculture en côte d'Ivoire	10
Références et expériences de l'équipe experte	20
Adéquation des moyens (en ressources humaines) mis à disposition	10
Calendrier prévisionnel d'intervention/estimation des charges en jour/homme	10

Principaux critères	Barème
Coût de la prestation	10
TOTAL	100

Une fois les offres reçues et analysées, Caritas Man se réservent le droit de négocier les propositions avec les candidats présélectionnés. Caritas Man se réserve également le droit de ne sélectionner aucun candidat si aucune offre n'était jugée satisfaisante.

Toute information concernant le projet « *Contribution au développement durable des organisations de pisciculteurs et renforcement de la situation économique et sociale de leurs membres* » et incluse dans les documents de cet appel d'offres ou fournie séparément doit être traitée de façon strictement confidentielle par le prestataire. Les demandeurs acceptent de ne divulguer ou publier aucune information relative à cet appel à d'offres.

De la même façon, tout document fourni par le prestataire sera considéré comme confidentiel.

VII. ENVOI DES OFFRES

Le dossier de candidature transmis physiquement sera rangé comme suite :

- ❖ Enveloppe 1, avec la mention « **AMI N° 26-01/CM/CI/DEOPIS, Offre technique** », composée des informations mentionnées dans la partie V.1. Proposition technique.
- ❖ Enveloppe 2, avec la mention « **AMI N° 26-01/CM/CI/DEOPIS, Offre financière** », composée des informations mentionnées dans la partie V.2. Proposition financière.

Les deux enveloppes seront mises dans une autre plus grande fermée portant la mention «**AMI n° 26-01/CM/CI/DEOPIS** » avec le nom du soumissionnaire, le cas échéant celui du cabinet.

Votre proposition doit nous parvenir sous plis fermés **au siège de Caritas Man**, sis au sein de la cour de la Cathédrale Saint Michel Archange de Man, non loin de la gare de Facobly

Pour le dossier de candidature transmis par mail, le faire en langue française, avec en objet la référence « **Proposition à l'AMI 26-01/CM/PI/DEOPIS** », aux adresses suivantes : caritasmandaph@ymail.com et mettre en copie allegracaritasman@gmail.com avec demande d'accusé de réception.

Date limite d'envoi des candidatures le **14 septembre 2026 à 16 heures**.

VIII. ANNEXES

X.1 Déclaration d'intégrité, d'éligibilité et d'engagement environnemental et social

Intitulé de l'appel d'offres : _____ (le "**Marché**")

A : _____ (le "**Maître d'Ouvrage**")

1. Nous reconnaissons et acceptons que l'Agence Française de Développement (l'"**AFD**") ne finance les projets du Maître d'Ouvrage qu'à ses propres conditions qui sont déterminées par la Convention de financement qui la lie au Maître d'Ouvrage. En conséquence, il ne peut exister de lien de droit entre l'AFD et notre entreprise, notre groupement et nos sous-traitants. Le Maître d'Ouvrage conserve la responsabilité exclusive de la préparation et de la mise en œuvre du processus de passation de ses marchés et de leur exécution ultérieure.
2. Nous attestons que nous ne sommes pas, et qu'aucun des membres de notre groupement et de nos sous-traitants n'est, dans l'un des cas suivants :
 - 2.1) être en état ou avoir fait l'objet d'une procédure de faillite, de liquidation, de règlement judiciaire, de sauvegarde, de cessation d'activité ou être dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature ;
 - 2.2) avoir fait l'objet d'une condamnation prononcée depuis moins de cinq ans par un jugement ayant force de chose jugée dans le pays de réalisation du Projet pour l'un des actes visés aux articles 6.1 à 6.4 ci-après ou pour tout délit commis dans le cadre de la passation ou de l'exécution d'un marché²;
 - 2.3) figurer sur les Listes de Sanctions Financières adoptées par les Nations Unies, l'Union européenne et/ou la France, notamment au titre de la lutte contre le financement du terrorisme et contre les atteintes à la paix et à la sécurité internationales ;
 - 2.4) en matière professionnelle, avoir commis au cours des cinq dernières années une faute grave à l'occasion de la passation ou de l'exécution d'un marché ;
 - 2.5) n'avoir pas rempli nos obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale ou nos obligations relatives au paiement de nos impôts selon les dispositions légales du pays où nous sommes établis ou celles du pays du Maître d'Ouvrage ;
 - 2.6) avoir fait l'objet depuis moins de cinq ans d'une condamnation par un jugement ayant force de chose jugée pour l'un des actes visés aux articles 6.1 à 6.4 ci-après ou pour tout délit commis dans le cadre de la passation ou l'exécution d'un marché financé par l'AFD ;
 - 2.7) être sous le coup d'une décision d'exclusion prononcée par la Banque mondiale,

² Dans l'hypothèse d'une telle condamnation, vous pouvez joindre à cette Déclaration d'Intégrité les informations complémentaires qui permettront d'estimer que cette condamnation n'est pas pertinente dans le cadre du marché financé par l'AFD.

à compter du 30 mai 2012, et figurer à ce titre sur la liste publiée à l'adresse électronique <http://www.worldbank.org/debarr>³;

2.8) s'être rendu coupable de fausses déclarations en fournissant les renseignements exigés dans le cadre du processus de passation du Marché.

3. Nous attestons que nous ne sommes pas, et qu'aucun des membres de notre groupement et de nos sous-traitants n'est, dans l'une des situations de conflit d'intérêt suivantes :

3.1) actionnaire contrôlant le Maître d'Ouvrage ou filiale contrôlée par le Maître d'Ouvrage, à moins que le conflit en découlant ait été porté à la connaissance de l'AFD et résolu à sa satisfaction.

3.2) avoir des relations d'affaires ou familiales avec un membre des services du Maître d'Ouvrage impliqué dans le processus de sélection ou le contrôle du marché en résultant, à moins que le conflit en découlant ait été porté à la connaissance de l'AFD et résolu à sa satisfaction ;

3.3) contrôler ou être contrôlé par un autre soumissionnaire, être placé sous le contrôle de la même entreprise qu'un autre soumissionnaire, recevoir d'un autre soumissionnaire ou attribuer à un autre soumissionnaire directement ou indirectement des subventions, avoir le même représentant légal qu'un autre soumissionnaire, entretenir directement ou indirectement des contacts avec un autre soumissionnaire nous permettant d'avoir et de donner accès aux informations contenues dans nos offres respectives, de les influencer, ou d'influencer les décisions du Maître d'Ouvrage ;

3.4) être engagé pour une mission de conseil qui, par sa nature, risque de s'avérer incompatible avec nos missions pour le compte du Maître d'Ouvrage ;

3.5) dans le cas d'une procédure ayant pour objet la passation d'un marché de travaux ou de fournitures :

- i. avoir préparé nous-mêmes ou avoir été associés à un consultant qui a préparé des spécifications, plans, calculs et autres documents utilisés dans le cadre du processus de mise en concurrence considéré ;
- ii. être nous-mêmes, ou l'une des firmes auxquelles nous sommes affiliées, recrutés, ou devant l'être, par le Maître d'Ouvrage pour effectuer la supervision ou le contrôle des travaux dans le cadre du Marché.

4. Si nous sommes un établissement public ou une entreprise publique, nous attestons que nous jouissons d'une autonomie juridique et financière et que nous sommes gérés selon les règles du droit commercial⁴.

5. Nous nous engageons à communiquer sans délai au Maître d'Ouvrage, qui en informera l'AFD, tout changement de situation au regard des points 2 à 4 qui précèdent.

6. Dans le cadre de la passation et de l'exécution du Marché :

6.1) Nous n'avons pas commis et nous ne commettrons pas de manœuvre déloyale

³ Dans l'hypothèse d'une telle décision d'exclusion, vous pouvez joindre à cette Déclaration d'Intégrité les informations complémentaires qui permettront d'estimer que cette décision exclusion n'est pas pertinente dans le cadre du marché financé par l'AFD.

⁴ Article à supprimer le cas échéant en cas de marché conclu avec une entreprise publique sans mise en concurrence.

(action ou omission) destinée à tromper délibérément autrui, à lui dissimuler intentionnellement des éléments, à surprendre ou vicier son consentement ou à lui faire contourner des obligations légales ou réglementaires et/ou violer ses règles internes afin d'obtenir un bénéfice illégitime.

6.2) Nous n'avons pas commis et nous ne commettons pas de manœuvre déloyale (action ou omission) contraire à nos obligations légales ou réglementaires et/ou nos règles internes afin d'obtenir un bénéfice illégitime.

6.3) Nous n'avons pas promis, offert ou accordé et nous ne promettons, offrirons ou accorderons pas, directement ou indirectement, à (i) toute personne détenant un mandat législatif, exécutif, administratif ou judiciaire au sein de l'Etat du Maître d'Ouvrage, qu'elle ait été nommée ou élue, à titre permanent ou non, qu'elle soit rémunérée ou non et quel que soit son niveau hiérarchique, (ii) toute autre personne qui exerce une fonction publique, y compris pour un organisme public ou une entreprise publique, ou qui fournit un service public, ou (iii) toute autre personne définie comme agent public dans l'Etat du Maître d'Ouvrage, un avantage indu de toute nature, pour lui-même ou pour une autre personne ou entité, afin qu'il accomplisse ou s'abstienne d'accomplir un acte dans l'exercice de ses fonctions officielles.

6.4) Nous n'avons pas promis, offert ou accordé et nous ne promettons, offrirons ou accorderons pas, directement ou indirectement, à toute personne qui dirige une entité du secteur privé ou travaille pour une telle entité, en quelque qualité que se soit, un avantage indu de toute nature, pour elle-même ou pour une autre personne ou entité, afin qu'elle accomplisse ou s'abstienne d'accomplir un acte en violation de ses obligations légales, contractuelles ou professionnelles.

6.5) Nous n'avons pas commis et nous ne commettons pas d'acte susceptible d'influencer le processus de passation du Marché au détriment du Maître d'Ouvrage et, notamment, aucune Pratique Anticoncurrentielle ayant pour objet ou pour effet d'empêcher, de restreindre ou de fausser le jeu de la concurrence, notamment en tendant à limiter l'accès au Marché ou le libre exercice de la concurrence par d'autres entreprises.

6.6) Nous-mêmes, ou l'un des membres de notre groupement, ou l'un des sous-traitants n'allons pas acquérir ou fournir de matériel et n'allons pas intervenir dans des secteurs sous Embargo des Nations Unies, de l'Union européenne ou de la France.

6.7) Nous nous engageons à respecter et à faire respecter par l'ensemble de nos sous-traitants les normes environnementales et sociales reconnues par la communauté internationale parmi lesquelles figurent les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du travail (OIT) et les conventions internationales pour la protection de l'environnement, en cohérence avec les lois et règlements applicables au pays de réalisation du Marché. En outre, nous nous engageons également à mettre en œuvre les mesures d'atténuation des risques environnementaux et sociaux telles que définies dans le plan de gestion environnementale et sociale ou, le cas échéant, dans la notice d'impact environnemental et social fournie par le Maître d'Ouvrage.

7. Nous-mêmes, les membres de notre groupement et nos sous-traitants autorisons l'AFD à examiner les documents et pièces comptables relatifs à la passation et à l'exécution du

Marché et à les soumettre pour vérification à des auditeurs désignés par l'AFD.

Nom : _____ En tant que : _____

Signature : _____

Dûment habilité à signer l'offre pour et au nom de⁵ _____

En date du : _____ jour de : _____

⁵ En cas de groupement, inscrire le nom du Groupement. La personne signant l'offre au nom du Soumissionnaire joindra à l'Offre le Pouvoir confié par le Soumissionnaire.

X.2 Délai de validité de l'offre

DELAI DE VALIDITE DE L'OFFRE ET DE LIVRAISON DES ARTICLES

(à remplir par le soumissionnaire)

Je soussigné, M/Mme/Mlle,
représentant l'entreprise/ le cabinet.....,
déclare que le délai de validité de l'offre n°..... est de.....

Fait à, le/...../2026

(Signature et cachet)

X.3 Pouvoir du soumissionnaire

POUVOIRS DU SOUMISSIONNAIRE

(à remplir par le soumissionnaire)

Je soussigné, M/Mme/Mlle,
déclare avoir procuration de signature pour tous les documents concernant le cabinet
dénommée

Fait à, le/...../2026

(Signature et cachet)

X.4 Déclaration sur l'honneur

Déclaration sur l'honneur

Je soussigné(e),,
en ma qualité de,
au sein de l'entreprise,
déclare sur l'honneur que ni moi-même, ni l'entreprise que je représente, ne sommes impliqués,
directement ou indirectement, dans des activités de blanchiment de capitaux ou de financement
du terrorisme.

Par cet engagement, je vous garantis que nous mettons en œuvre les mesures adéquates pour
respecter les lois et réglementations en vigueur, relatives à la lutte contre le blanchiment de
capitaux et le financement du terrorisme, et nous sommes disposés à collaborer dans l'intégrité
et la transparence.

Fait à _____ le ____/____/2026

(Signature et cachet)

X.5. Résumé de l'évaluation.

Résumé d'évaluation

INITIATIVE OSC – type d'évaluation du projet nom court du projet

Préciser ci-dessus s'il s'agit d'une évaluation externe finale, d'une étude des effets/impacts, etc. (supprimer cette mention)

Pays : **indiquer le ou les pays de mise en oeuvre**

Secteur : **indiquer secteur principal**

Évaluateur : nom de l'évaluateur, société

Date de l'évaluation : mois année

Données clés de l'appui AFD

OSC : **nom de l'OSC**

Numéro de projet : **CXX XXXX XX X**

Montant : **montant global du projet en euros**

dont subvention AFD : **montant de la subvention**
(% cofinancement)

Début du projet : **xx/xx/xxxx**

Fin du projet : **xx/xx/xxxx**

Durée : **xx mois**

Contexte et enjeux

Ehenis dolo dolut volenecea eosam dist dolor am
eatque aut ut magnis earum erferisp ellisque te porum
ipsam ha-rione alitius aut laborit. Proin porttitor, orci
nec nonummy molestie, enim est eleifend mi, non
fermentum diam nisl sit amet erat. Duis semper. Duis
arcu massa, scelerisque vitae, consequat in, pretium
a, enim. Pellentesque congue. Ut in risus volutpat
libero pharetra tempor. Cras vestibulum bibendum
augue. Praesent egestas leo in pede. Praesent blandit
odio eu enim. Pellentesque sed dui ut augue blandit
sodales. Curae; Aliquam nibh. Mauris ac mauris sed
pede pellentesque fermentum. Maecenas adipiscing
ante non diam sodales hendrerit.

OSC et partenaires de mise en œuvre

Ehenis dolo dolut volenecea eosam dist dolor am
eatque aut ut magnis earum erferisp ellisque te porum
ipsam ha-rione alitius aut laborit. Proin porttitor, orci
nec nonummy molestie, enim est eleifend mi, non
fermentum diam nisl sit amet erat. Duis semper. Duis
arcu massa, scelerisque vitae, consequat in, pretium
a, enim. Pellentesque congue. Ut in risus volutpat
libero pharetra tempor. Cras vestibulum bibendum
augue. Praesent egestas leo in pede. Praesent blandit
odio eu enim. Pellentesque sed dui ut augue blandit
sodales. Curae; Aliquam nibh. Mauris ac mauris sed
pede pellentesque fermentum. Maecenas adipiscing
ante non diam sodales hendrerit.



Objectifs

Ehenis dolo dolut volenecea eosam dist dolor am
eatque aut ut magnis earum erferisp ellisque te porum
ipsam ha-rione alitius aut laborit. Proin porttitor, orci
nec nonummy molestie, enim est eleifend mi, non
fermentum diam nisl sit amet erat. Duis semper. Duis
arcu massa, scelerisque vitae, consequat in, pretium
a, enim. Pellentesque congue. Ut in risus volutpat
libero pharetra tempor. Cras vestibulum bibendum
augue. Praesent egestas leo in pede.

LES RÉALISATIONS DU PROJET

*Indiquer ci-dessous quelques données chiffrées des
réalisations du projet (3 à 7 max) ex. nombre d'éleveurs
accompagnés, nombre de micro-projets mis en place,
nombre d'enfants scolarisés
(supprimer cette mention)*

- **Indiquer chiffré clé**
- **Indiquer chiffré clé**
- **Indiquer chiffré clé**

Appréciation du projet

À noter: les catégories proposées ci-après peuvent être revues, complétées, sélectionnées au choix (supprimer cette mention)

Pertinence de la stratégie d'intervention du projet

Ehenis dolo dolut volenecea eosam dist volor am eatque aut ut magnis earum erfersp ellisque te porum ipsam ha-rione alitius aut laborit. Proin porttitor, orci nec nonummy molestie, enim est eleifend mi, non fermentum diam nisl sit amet erat. Duis semper. Duis arcu massa, scelerisque vitae, consequat in, pretium a, enim. Pellentesque congue. Ut in risus volutpat libero pharetra tempor. Cras vestibulum bibendum augue. Praesent egestas leo in pede.

Appréciation de la stratégie partenariale du projet

Ehenis dolo dolut volenecea eosam dist volor am eatque aut ut magnis earum erfersp ellisque te porum ipsam ha-rione alitius aut laborit. Proin porttitor, orci nec nonummy molestie, enim est eleifend mi, non fermentum diam nisl sit amet erat. Duis semper. Duis arcu massa, scelerisque vitae, consequat in, pretium a, enim. Pellentesque congue. Ut in risus volutpat libero pharetra tempor. Cras vestibulum bibendum augue. Praesent egestas leo in pede. Praesent blandit odio eu enim.

Efficacité, atteinte des objectifs / changements auxquels le projet a contribué

Ehenis dolo dolut volenecea eosam dist volor am eatque aut ut magnis earum erfersp ellisque te porum ipsam ha-rione alitius aut laborit. Proin porttitor, orci nec nonummy molestie, enim est eleifend mi, non fermentum diam nisl sit amet erat. Duis semper. Duis arcu massa, scelerisque vitae, consequat in, pretium a, enim. Pellentesque congue. Ut in risus volutpat libero pharetra massa, scelerisque vitae, consequat in, pretium a, enim. Pellentesque

Durabilité des dynamiques et des effets

Ehenis dolo dolut volenecea eosam dist volor am eatque aut ut magnis earum erfersp ellisque te porum ipsam ha-rione alitius aut laborit. Proin porttitor, orci nec nonummy molestie, enim est eleifend mi, nonerat. Duis semper. Duis arcu massa, scelerisque vitae, consequat in, pretium a, enim. Pellentesque congue. Ut in risus volutpat libero pharetra fermentum diam nisl sit amet erat. Duis semper. Duis arcu massa, scelerisque vitae, consequat in, pretium a, enim. Pellentesque congue.

Potentiel passage à l'échelle / potentiel de répliquabilité

Ehenis dolo dolut volenecea eosam dist volor am eatque aut ut magnis earum erfersp ellisque te porum ipsam ha-rione alitius aut laborit. Proin porttitor, orci nec nonummy molestie, enim est eleifend mi, non fermentum diam nisl sit amet erat. Duis semper. Duis arcu massa, scelerisque vitae, consequat in, pretium a, enim. Pellentesque congue. Ut in risus volutpat libero pharetra erat. Duis semper. Duis arcu massa, scelerisque vitae, consequat in, pretium a, enim. Pellentesque congue. Ut in risus volutpat libero pharetra

Points forts et spécificités du projet

Indiquer dans cet encart ce qui fait la spécificité du projet, ce qui le distingue, ex: son approche genre/jeunesse, son approche multi acteurs ou autre (supprimer cette mention)

a, enim. Pellentesque congue. Ut in risus volutpat libero pharetra tempor. Cras vestibulum bibendum augue. Praesent egestas leo in pede. Praesent blandit odio eu enim. Pellentesque sed dui ut augue blandit sodales. Curae; Aliquam nibh. Mauris ac mauris sed pede pellentesque fermentum. Maecenas adipiscing ante non diam sodales hendrerit.

Ehenis dolo dolut volenecea eosam dist volor am eatque aut ut magnis earum erfersp ellisque te porum ipsam ha-rione alitius aut laborit. Proin porttitor, orci nec nonummy molestie, enim est eleifend mi, non fermentum diam nisl sit amet erat. Duis semper. Duis arcu massa, scelerisque vitae, consequat in, pretium a, enim. Pellentesque congue. Ut in risus volutpat libero pharetra tempor. Cras vestibulum bibendum augue. Praesent egestas leo in pede. Praesent blandit odio eu enim. Duis arcu massa, scelerisque vitae, consequat in, pretium a, enim. Pellentesque congue. Ut in risus volutpat libero pharetra tempor. Cras vestibulum bibendum augue. Praesent egestas leo in pede. Praesent blandit odio eu enim

Ehenis dolo dolut volenecea eosam dist volor am eatque aut ut magnis earum erfersp ellisque te porum ipsam ha-rione alitius aut laborit. Proin porttitor, orci nec nonummy molestie, enim est eleifend mi, non fermentum diam nisl sit amet erat. Duis semper. Duis arcu massa, scelerisque vitae, consequat in, pretium a, enim. Pellentesque congue. Ut in risus volutpat libero pharetra tempor. Cras vestibulum bibendum augue. Praesent egestas leo in pede. Praesent blandit odio eu enim. Duis arcu massa, scelerisque vitae, consequat in, pretium a, enim.

Enseignements / Leçons apprises

Ehenis dolo dolut volenecea eosam dist volor am eatque aut ut magnis earum erfersp ellisque te porum ipsam ha-rione alitius aut laborit. Proin porttitor, orci nec nonummy molestie, enim est eleifend mi, non fermentum diam nisl sit amet erat. Duis semper. Duis arcu massa, scelerisque vitae, consequat in, pretium a, enim. Pellentesque congue. Ut in risus volutpat libero pharetra tempor. Cras vestibulum bibendum augue. Praesent egestas leo in pede. Praesent blandit odio eu enim. Pellentesque sed dui ut augue blandit sodales.

I. ANNEXES

X.1 Déclaration d'intégrité, d'éligibilité et d'engagement environnemental et social

Intitulé de l'appel d'offres : _____ (le "**Marché**")

A : _____ (le "**Maître d'Ouvrage**")

1. Nous reconnaissons et acceptons que l'Agence Française de Développement (l'"**AFD**") ne finance les projets du Maître d'Ouvrage qu'à ses propres conditions qui sont déterminées par la Convention de financement qui la lie au Maître d'Ouvrage. En conséquence, il ne peut exister de lien de droit entre l'AFD et notre entreprise, notre groupement et nos sous-traitants. Le Maître d'Ouvrage conserve la responsabilité exclusive de la préparation et de la mise en œuvre du processus de passation de ses marchés et de leur exécution ultérieure.
2. Nous attestons que nous ne sommes pas, et qu'aucun des membres de notre groupement et de nos sous-traitants n'est, dans l'un des cas suivants :
 - 2.1) être en état ou avoir fait l'objet d'une procédure de faillite, de liquidation, de règlement judiciaire, de sauvegarde, de cessation d'activité ou être dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature ;
 - 2.2) avoir fait l'objet d'une condamnation prononcée depuis moins de cinq ans par un jugement ayant force de chose jugée dans le pays de réalisation du Projet pour l'un des actes visés aux articles 6.1 à 6.4 ci-après ou pour tout délit commis dans le cadre de la passation ou de l'exécution d'un marché¹;
 - 2.3) figurer sur les Listes de Sanctions Financières adoptées par les Nations Unies, l'Union européenne et/ou la France, notamment au titre de la lutte contre le financement du terrorisme et contre les atteintes à la paix et à la sécurité internationales ;
 - 2.4) en matière professionnelle, avoir commis au cours des cinq dernières années une faute grave à l'occasion de la passation ou de l'exécution d'un marché ;
 - 2.5) n'avoir pas rempli nos obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale ou nos obligations relatives au paiement de nos impôts selon les dispositions légales du pays où nous sommes établis ou celles du pays du Maître d'Ouvrage ;
 - 2.6) avoir fait l'objet depuis moins de cinq ans d'une condamnation par un jugement ayant force de chose jugée pour l'un des actes visés aux articles 6.1 à 6.4 ci-après ou pour tout délit commis dans le cadre de la passation ou l'exécution d'un marché

¹ Dans l'hypothèse d'une telle condamnation, vous pouvez joindre à cette Déclaration d'Intégrité les informations complémentaires qui permettront d'estimer que cette condamnation n'est pas pertinente dans le cadre du marché financé par l'AFD.

financé par l'AFD ;

2.7) être sous le coup d'une décision d'exclusion prononcée par la Banque mondiale, à compter du 30 mai 2012, et figurer à ce titre sur la liste publiée à l'adresse électronique <http://www.worldbank.org/debarr>²;

2.8) s'être rendu coupable de fausses déclarations en fournissant les renseignements exigés dans le cadre du processus de passation du Marché.

3. Nous attestons que nous ne sommes pas, et qu'aucun des membres de notre groupement et de nos sous-traitants n'est, dans l'une des situations de conflit d'intérêt suivantes :

3.1) actionnaire contrôlant le Maître d'Ouvrage ou filiale contrôlée par le Maître d'Ouvrage, à moins que le conflit en découlant ait été porté à la connaissance de l'AFD et résolu à sa satisfaction.

3.2) avoir des relations d'affaires ou familiales avec un membre des services du Maître d'Ouvrage impliqué dans le processus de sélection ou le contrôle du marché en résultant, à moins que le conflit en découlant ait été porté à la connaissance de l'AFD et résolu à sa satisfaction ;

3.3) contrôler ou être contrôlé par un autre soumissionnaire, être placé sous le contrôle de la même entreprise qu'un autre soumissionnaire, recevoir d'un autre soumissionnaire ou attribuer à un autre soumissionnaire directement ou indirectement des subventions, avoir le même représentant légal qu'un autre soumissionnaire, entretenir directement ou indirectement des contacts avec un autre soumissionnaire nous permettant d'avoir et de donner accès aux informations contenues dans nos offres respectives, de les influencer, ou d'influencer les décisions du Maître d'Ouvrage ;

3.4) être engagé pour une mission de conseil qui, par sa nature, risque de s'avérer incompatible avec nos missions pour le compte du Maître d'Ouvrage ;

3.5) dans le cas d'une procédure ayant pour objet la passation d'un marché de travaux ou de fournitures :

i. avoir préparé nous-mêmes ou avoir été associés à un consultant qui a préparé des spécifications, plans, calculs et autres documents utilisés dans le cadre du processus de mise en concurrence considéré ;

ii. être nous-mêmes, ou l'une des firmes auxquelles nous sommes affiliées, recrutés, ou devant l'être, par le Maître d'Ouvrage pour effectuer la supervision ou le contrôle des travaux dans le cadre du Marché.

4. Si nous sommes un établissement public ou une entreprise publique, nous attestons que nous jouissons d'une autonomie juridique et financière et que nous sommes gérés selon les règles du droit commercial³.

5. Nous nous engageons à communiquer sans délai au Maître d'Ouvrage, qui en informera l'AFD, tout changement de situation au regard des points 2 à 4 qui précèdent.

² Dans l'hypothèse d'une telle décision d'exclusion, vous pouvez joindre à cette Déclaration d'Intégrité les informations complémentaires qui permettront d'estimer que cette décision d'exclusion n'est pas pertinente dans le cadre du marché financé par l'AFD.

³ Article à supprimer le cas échéant en cas de marché conclu avec une entreprise publique sans mise en concurrence.

6. Dans le cadre de la passation et de l'exécution du Marché :

6.1) Nous n'avons pas commis et nous ne commettrons pas de manœuvre déloyale (action ou omission) destinée à tromper délibérément autrui, à lui dissimuler intentionnellement des éléments, à surprendre ou vicier son consentement ou à lui faire contourner des obligations légales ou réglementaires et/ou violer ses règles internes afin d'obtenir un bénéfice illégitime.

6.2) Nous n'avons pas commis et nous ne commettrons pas de manœuvre déloyale (action ou omission) contraire à nos obligations légales ou réglementaires et/ou nos règles internes afin d'obtenir un bénéfice illégitime.

6.3) Nous n'avons pas promis, offert ou accordé et nous ne promettrons, offrirons ou accorderons pas, directement ou indirectement, à (i) toute personne détenant un mandat législatif, exécutif, administratif ou judiciaire au sein de l'Etat du Maître d'Ouvrage, qu'elle ait été nommée ou élue, à titre permanent ou non, qu'elle soit rémunérée ou non et quel que soit son niveau hiérarchique, (ii) toute autre personne qui exerce une fonction publique, y compris pour un organisme public ou une entreprise publique, ou qui fournit un service public, ou (iii) toute autre personne définie comme agent public dans l'Etat du Maître d'Ouvrage, un avantage indu de toute nature, pour lui-même ou pour une autre personne ou entité, afin qu'il accomplisse ou s'abstienne d'accomplir un acte dans l'exercice de ses fonctions officielles.

6.4) Nous n'avons pas promis, offert ou accordé et nous ne promettrons, offrirons ou accorderons pas, directement ou indirectement, à toute personne qui dirige une entité du secteur privé ou travaille pour une telle entité, en quelque qualité que se soit, un avantage indu de toute nature, pour elle-même ou pour une autre personne ou entité, afin qu'elle accomplisse ou s'abstienne d'accomplir un acte en violation de ses obligations légales, contractuelles ou professionnelles.

6.5) Nous n'avons pas commis et nous ne commettrons pas d'acte susceptible d'influencer le processus de passation du Marché au détriment du Maître d'Ouvrage et, notamment, aucune Pratique Anticoncurrentielle ayant pour objet ou pour effet d'empêcher, de restreindre ou de fausser le jeu de la concurrence, notamment en tendant à limiter l'accès au Marché ou le libre exercice de la concurrence par d'autres entreprises.

6.6) Nous-mêmes, ou l'un des membres de notre groupement, ou l'un des sous-traitants n'allons pas acquérir ou fournir de matériel et n'allons pas intervenir dans des secteurs sous Embargo des Nations Unies, de l'Union européenne ou de la France.

6.7) Nous nous engageons à respecter et à faire respecter par l'ensemble de nos sous-traitants les normes environnementales et sociales reconnues par la communauté internationale parmi lesquelles figurent les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du travail (OIT) et les conventions internationales pour la protection de l'environnement, en cohérence avec les lois et règlements applicables au pays de réalisation du Marché. En outre, nous nous engageons également à mettre en œuvre les mesures d'atténuation des risques environnementaux et sociaux telles que définies dans le plan de gestion environnementale et sociale ou, le cas échéant, dans la notice d'impact environnemental et social fournie par le Maître d'Ouvrage.

7. Nous-mêmes, les membres de notre groupement et nos sous-traitants autorisons l'AFD à examiner les documents et pièces comptables relatifs à la passation et à l'exécution du Marché et à les soumettre pour vérification à des auditeurs désignés par l'AFD.

Nom : _____ En tant que : _____

Signature : _____

Dûment habilité à signer l'offre pour et au nom de⁴ _____

En date du : _____ jour de : _____

⁴ En cas de groupement, inscrire le nom du Groupement. La personne signant l'offre au nom du Soumissionnaire joindra à l'Offre le Pouvoir confié par le Soumissionnaire.

X.2 Délai de validité de l'offre

DELAI DE VALIDITE DE L'OFFRE ET DE LIVRAISON DES ARTICLES

(à remplir par le soumissionnaire)

Je soussigné, M/Mme/Mlle,
représentant l'entreprise/ le cabinet.....,
déclare que le délai de validité de l'offre n°..... est de.....

Fait à, le/...../2026

(Signature et cachet)

X.3 Pouvoir du soumissionnaire

POUVOIRS DU SOUMISSIONNAIRE

(à remplir par le soumissionnaire)

Je soussigné, M/Mme/Mlle,
déclare avoir procuration de signature pour tous les documents concernant le cabinet
dénommée

Fait à, le/...../2026

(Signature et cachet)

X.4 Déclaration sur l'honneur

Déclaration sur l'honneur

Je soussigné(e),,
en ma qualité de,
au sein de l'entreprise,
déclare sur l'honneur que ni moi-même, ni l'entreprise que je représente, ne sommes impliqués,
directement ou indirectement, dans des activités de blanchiment de capitaux ou de financement
du terrorisme.

Par cet engagement, je vous garantis que nous mettons en œuvre les mesures adéquates pour
respecter les lois et réglementations en vigueur, relatives à la lutte contre le blanchiment de
capitaux et le financement du terrorisme, et nous sommes disposés à collaborer dans l'intégrité
et la transparence.

Fait à _____ le ____/____/2026

(Signature et cachet)

X.5. Résumé de l'évaluation.

Résumé d'évaluation

INITIATIVE OSC – type d'évaluation du projet nom court du projet

Préciser ci-dessus s'il s'agit d'une évaluation externe finale, d'une étude des effets/impacts, etc. (supprimer cette mention)

Pays : **indiquer le ou les pays de mise en oeuvre**

Secteur : **indiquer secteur principal**

Évaluateur : nom de l'évaluateur, société

Date de l'évaluation : mois année

Données clés de l'appui AFD

OSC: **nom de l'OSC**

Numéro de projet : **CXX XXXX XX X**

Montant : **montant global du projet en euros**

dont subvention AFD: **montant de la subvention**
(% cofinancement)

Début du projet: **xx/xx/xxxx**

Fin du projet: **xx/xx/xxxx**

Durée : **xx mois**

Contexte et enjeux

Ehenis dolo dolut volenecea eosam dist dolor am eatque aut ut magnis earum erferisp ellisque te porum ipsam ha-rione alitius aut laborit. Proin porttitor, orci nec nonummy molestie, enim est eleifend mi, non fermentum diam nisl sit amet erat. Duis semper. Duis arcu massa, scelerisque vitae, consequat in, pretium a, enim. Pellentesque congue. Ut in risus volutpat libero pharetra tempor. Cras vestibulum bibendum augue. Praesent egestas leo in pede. Praesent blandit odio eu enim. Pellentesque sed dui ut augue blandit sodales. Curae; Aliquam nibh. Mauris ac mauris sed pede pellentesque fermentum. Maecenas adipiscing ante non diam sodales hendrerit.

OSC et partenaires de mise en œuvre

Ehenis dolo dolut volenecea eosam dist dolor am eatque aut ut magnis earum erferisp ellisque te porum ipsam ha-rione alitius aut laborit. Proin porttitor, orci nec nonummy molestie, enim est eleifend mi, non fermentum diam nisl sit amet erat. Duis semper. Duis arcu massa, scelerisque vitae, consequat in, pretium a, enim. Pellentesque congue. Ut in risus volutpat libero pharetra tempor. Cras vestibulum bibendum augue. Praesent egestas leo in pede. Praesent blandit odio eu enim. Pellentesque sed dui ut augue blandit sodales. Curae; Aliquam nibh. Mauris ac mauris sed pede pellentesque fermentum. Maecenas adipiscing ante non diam sodales hendrerit.



Objectifs

Ehenis dolo dolut volenecea eosam dist dolor am eatque aut ut magnis earum erferisp ellisque te porum ipsam ha-rione alitius aut laborit. Proin porttitor, orci nec nonummy molestie, enim est eleifend mi, non fermentum diam nisl sit amet erat. Duis semper. Duis arcu massa, scelerisque vitae, consequat in, pretium a, enim. Pellentesque congue. Ut in risus volutpat libero pharetra tempor. Cras vestibulum bibendum augue. Praesent egestas leo in pede.

LES RÉALISATIONS DU PROJET

*Indiquer ci-dessous quelques données chiffrées des réalisations du projet (3 à 7 max) ex. nombre d'éleveurs accompagnés, nombre de micro-projets mis en place, nombre d'enfants scolarisés
(supprimer cette mention)*

- **Indiquer chiffré clé**
- **Indiquer chiffré clé**
- **Indiquer chiffré clé**

Appréciation du projet

À noter: les catégories proposées ci-après peuvent être revues, complétées, sélectionnées au choix (supprimer cette mention)

Pertinence de la stratégie d'intervention du projet

Ehenis dolo dolut volenecea eosam dist volor am eatque aut ut magnis earum erfersp ellisque te porum ipsam ha-rione alitius aut laborit. Proin porttitor, orci nec nonummy molestie, enim est eleifend mi, non fermentum diam nisl sit amet erat. Duis semper. Duis arcu massa, scelerisque vitae, consequat in, pretium a, enim. Pellentesque congue. Ut in risus volutpat libero pharetra tempor. Cras vestibulum bibendum augue. Praesent egestas leo in pede.

Appréciation de la stratégie partenariale du projet

Ehenis dolo dolut volenecea eosam dist volor am eatque aut ut magnis earum erfersp ellisque te porum ipsam ha-rione alitius aut laborit. Proin porttitor, orci nec nonummy molestie, enim est eleifend mi, non fermentum diam nisl sit amet erat. Duis semper. Duis arcu massa, scelerisque vitae, consequat in, pretium a, enim. Pellentesque congue. Ut in risus volutpat libero pharetra tempor. Cras vestibulum bibendum augue. Praesent egestas leo in pede. Praesent blandit odio eu enim.

Efficacité, atteinte des objectifs / changements auxquels le projet a contribué

Ehenis dolo dolut volenecea eosam dist volor am eatque aut ut magnis earum erfersp ellisque te porum ipsam ha-rione alitius aut laborit. Proin porttitor, orci nec nonummy molestie, enim est eleifend mi, non fermentum diam nisl sit amet erat. Duis semper. Duis arcu massa, scelerisque vitae, consequat in, pretium a, enim. Pellentesque congue. Ut in risus volutpat libero pharetra massa, scelerisque vitae, consequat in, pretium a, enim. Pellentesque

Durabilité des dynamiques et des effets

Ehenis dolo dolut volenecea eosam dist volor am eatque aut ut magnis earum erfersp ellisque te porum ipsam ha-rione alitius aut laborit. Proin porttitor, orci nec nonummy molestie, enim est eleifend mi, nonerat. Duis semper. Duis arcu massa, scelerisque vitae, consequat in, pretium a, enim. Pellentesque congue. Ut in risus volutpat libero pharetra fermentum diam nisl sit amet erat. Duis semper. Duis arcu massa, scelerisque vitae, consequat in, pretium a, enim. Pellentesque congue.

Potentiel passage à l'échelle / potentiel de répliquabilité

Ehenis dolo dolut volenecea eosam dist volor am eatque aut ut magnis earum erfersp ellisque te porum ipsam ha-rione alitius aut laborit. Proin porttitor, orci nec nonummy molestie, enim est eleifend mi, non fermentum diam nisl sit amet erat. Duis semper. Duis arcu massa, scelerisque vitae, consequat in, pretium a, enim. Pellentesque congue. Ut in risus volutpat libero pharetra erat. Duis semper. Duis arcu massa, scelerisque vitae, consequat in, pretium a, enim. Pellentesque congue. Ut in risus volutpat libero pharetra

Points forts et spécificités du projet

Indiquer dans cet encart ce qui fait la spécificité du projet, ce qui le distingue, ex: son approche genre/jeunesse, son approche multi acteurs ou autre (supprimer cette mention)

a, enim. Pellentesque congue. Ut in risus volutpat libero pharetra tempor. Cras vestibulum bibendum augue. Praesent egestas leo in pede. Praesent blandit odio eu enim. Pellentesque sed dui ut augue blandit sodales. Curae; Aliquam nibh. Mauris ac mauris sed pede pellentesque fermentum. Maecenas adipiscing ante non diam sodales hendrerit.

Ehenis dolo dolut volenecea eosam dist volor am eatque aut ut magnis earum erfersp ellisque te porum ipsam ha-rione alitius aut laborit. Proin porttitor, orci nec nonummy molestie, enim est eleifend mi, non fermentum diam nisl sit amet erat. Duis semper. Duis arcu massa, scelerisque vitae, consequat in, pretium a, enim. Pellentesque congue. Ut in risus volutpat libero pharetra tempor. Cras vestibulum bibendum augue. Praesent egestas leo in pede. Praesent blandit odio eu enim. Duis arcu massa, scelerisque vitae, consequat in, pretium a, enim. Pellentesque congue. Ut in risus volutpat libero pharetra tempor. Cras vestibulum bibendum augue. Praesent egestas leo in pede. Praesent blandit odio eu enim

Ehenis dolo dolut volenecea eosam dist volor am eatque aut ut magnis earum erfersp ellisque te porum ipsam ha-rione alitius aut laborit. Proin porttitor, orci nec nonummy molestie, enim est eleifend mi, non fermentum diam nisl sit amet erat. Duis semper. Duis arcu massa, scelerisque vitae, consequat in, pretium a, enim. Pellentesque congue. Ut in risus volutpat libero pharetra tempor. Cras vestibulum bibendum augue. Praesent egestas leo in pede. Praesent blandit odio eu enim. Duis arcu massa, scelerisque vitae, consequat in, pretium a, enim.

Enseignements / Leçons apprises

Ehenis dolo dolut volenecea eosam dist volor am eatque aut ut magnis earum erfersp ellisque te porum ipsam ha-rione alitius aut laborit. Proin porttitor, orci nec nonummy molestie, enim est eleifend mi, non fermentum diam nisl sit amet erat. Duis semper. Duis arcu massa, scelerisque vitae, consequat in, pretium a, enim. Pellentesque congue. Ut in risus volutpat libero pharetra tempor. Cras vestibulum bibendum augue. Praesent egestas leo in pede. Praesent blandit odio eu enim. Pellentesque sed dui ut augue blandit sodales.